



## **Lyon. La fouille du parc Saint-Georges : des réponses appropriées au traitement des données de masse.**

*Grégoire Ayala, Ingénieur de recherche, Inrap . Rhône-Alpes / Auvergne*

### **INTRODUCTION**

Il sera question, ici, de porter un regard rétrospectif sur la gestion et l'exploitation des données archéologiques d'un grand chantier urbain, celui du Parc Saint-Georges, au cœur du Vieux Lyon, très représentatif des opérations préventives où les choix stratégiques se posent quotidiennement au regard des contraintes de calendriers et de la nature des vestiges découverts<sup>1</sup>. Il est clair que, dans le contexte tout à fait spécifique de ce site de berge, la question des modalités d'intervention sur le terrain a été tout aussi importante que les études scientifiques qui devaient s'engager après la fouille. Dans le cas du Parc Saint-Georges, l'accumulation des rejets anthropiques mêlés à une intense sédimentation alluviale, du fait de l'élection naturelle du secteur en dépotoir par les riverains depuis le XIIIe siècle, risquait de dérouter l'archéologue. Il fallut donc opérer des choix qui nous ont permis de pouvoir aboutir le Rapport Final de l'Opération à la fin de l'année 2005, 1 an et demi après la fin du chantier, en juin 2004. Il reste à présent à s'engager, d'ici peu, dans la rédaction de la monographie de cette fouille urbaine qui alimente la réflexion sur l'organisation de la ville médiévale et moderne dans la mesure où le port qu'abrita Saint-Georges depuis le XIIIe siècle, mais qui marqua le quartier dès l'Antiquité, fut l'un des points d'ouverture de la cité lyonnaise jusqu'au milieu du XIXe siècle.

### **1. UN IMPORTANT PATRIMOINE FLUVIATILE REVELE PAR LA FOUILLE**

La fouille du Parc Saint-Georges, préalable à la construction d'un parc de stationnement souterrain, est localisée au pied de la colline de Fourvière, en rive droite de la Saône, place Benoît Crépu (Lyon – 5e arrondissement). Son emprise (120 m x 30 m), parallèle à la rivière, marque, au sud du quartier Saint Jean, celui de Saint Georges. La genèse de la formation de la plaine alluviale lyonnaise trouve ici un élément clé dans la mesure où l'emplacement connaît à la fin de la période protohistorique la confluence du Rhône et de la Saône puis celle de la Saône primitive et de son nouveau tracé. Le dynamisme du réseau fluvial à Lugdunum et de l'activité portuaire, à cet endroit, a été illustré de façon éclatante par la découverte de 5 chalands de fort tonnage datées des IIe et IIIe siècles et d'un embarcadère associé à un bac de passage sur la rivière remontant à la fin du Ier siècle ap. J.-C. À partir du XIIe siècle, le secteur est progressivement urbanisé. La rivière contenait une pirogue monoxyle intacte, embarcation très spectaculaire du XIIIe. Au centre de la fouille, un secteur, vierge de toute construction préfigure le futur port Sablet. Au XVIe siècle, le port Sablet est parfaitement établi dans la trame urbaine du quartier. Sept barques-viviers attestent du commerce du poisson. Une embarcation, peut-être réservée aux transports de lourdes marchandises, est datée du milieu du XVIIIe siècle. C'est la récolte d'un très abondant mobilier d'époque moderne et contemporaine, dans les niveaux de comblement de berges, qui a nécessité la mise en place d'un protocole d'enregistrement adapté au phénomène de masse. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, où la construction du quai Fulchiron a privé le secteur de l'accès direct à la rivière, le secteur est marqué par les aménagements du port fluvial du quartier et de l'environnement bâti constitué de maisons « pieds dans l'eau ».

L'écart chronologique depuis les niveaux les plus anciens (fin de la protohistoire) jusqu'à nos jours, y est très large. Phénomène assez particulier, il se dégage une certaine analogie des vestiges mis au jour, jusque dans leur caractère exceptionnel, puisque la nature de l'occupation, des aménagements de berge, est constante durant tout ce temps.

Il n'était pas question, bien sûr, d'accorder une valeur relative aux vestiges dégagés, c'est-à-dire de négliger les niveaux supérieurs au prétexte de leur histoire récente (XVIIe-XIXe siècles - et de la disponibilité de sources iconographiques et de documents d'archives à leur sujet) par rapport aux strates plus anciennes parce que chaque élément est partie intégrante d'un ensemble historique cohérent. L'expérience lyonnaise, dès les années 1980, a constitué un laboratoire de l'archéologie du bas Moyen Age et de l'époque moderne, grâce en particulier aux travaux de réhabilitation du Vieux Lyon, aux fouilles préventives du métro de Saint-Jean et de la Presqu'île et des travaux universitaires motivés par ces opérations. La fouille du Parc Saint-Georges s'inscrit donc dans la lignée de ces grandes fouilles lyonnaises en abordant le tissu urbain dans sa continuité spatiale et temporelle. Il est

---

<sup>1</sup> La réalisation de la fouille du Parc Saint-Georges a été rendue possible grâce à la cohésion de l'équipe des intervenants (archéologues de l'Inrap, universitaires, chercheurs du CNRS, spécialistes de laboratoires privés, agents du service régional de l'archéologie, personnel de Lyon Parc Auto et des entreprises de travaux publics), tant lors de la phase terrain que durant la mise en forme des informations. Je reconnais la part que la rédaction de cet article doit à chacun et leur adresse toute ma reconnaissance.

donc indéniable que la fouille du Parc Saint-Georges, pour exceptionnelle qu'elle apparaisse au regard des découvertes majeures qu'elle a livrées, n'est que le reflet de la pratique de l'archéologie urbaine lyonnaise qui a bénéficié de nombreuses années d'expériences pour affiner la mise en œuvre d'une exploration de terrain adaptée aux contraintes de la fouille d'urgence en milieu urbain.

## **2. LES ETUDES DOCUMENTAIRES PREALABLES**

L'enquête documentaire du chantier archéologique de la place Benoît Crépu a été entreprise dès avril 2002, bien avant le début de l'opération. S'il est admis que le choix de la stratégie de recherches d'archives se fait au regard des questions posées par le terrain, un tel décalage du calendrier pourrait paraître cautionner une théorie différente dissociée des exigences que l'opération archéologique impose. Cependant, le dossier technique préalable à la construction du quai Fulchiron, au milieu du XIXe siècle, constituait une source documentaire dont la connaissance pouvait se détacher du contexte plus strictement archéologique de l'aménagement de l'habitat auquel la fouille d'un bord de Saône nous promettait d'être confronté. Il est donc apparu opportun d'affranchir au plus vite les contraintes de la recherche d'archives de ce dossier technique afin de pouvoir par la suite, et selon l'avancement de l'exploration de terrain, assujettir cette recherche aux demandes des archéologues. Cependant, le caractère aléatoire de ces études appliquées à l'archéologie ne pouvait satisfaire un tel objectif. Le potentiel des données concernant directement le sujet du bâti antérieur au quai Fulchiron requerrait sans doute un temps de dépouillement et d'analyses incompatible avec la vitesse d'intervention à laquelle les archéologues étaient soumis sur le terrain. L'étude documentaire se fit donc en parallèle à l'avancement de la fouille archéologique, sans que ses conclusions viennent modifier la conduite de cette dernière. L'inconnue venait de la création du quai Fulchiron qui pouvait être fatale aux installations antérieures à sa construction. L'intervention de l'étude documentaire fut sur ce point capital puisqu'elle a détecté que les travaux de réaménagements du milieu du XIXe siècle, l'emplacement de la place Benoît Crépu, n'avaient occasionné aucun dégât majeur au sous-sol. De fait, la création de cette place et du quai Fulchiron faisait office de « sceau de garantie » des niveaux sous-jacents. Leur installation n'avait pas nécessité de profonds décaissements qui eussent totalement entraîné la disparition des sédiments archéologiques.

## **3. UNE STRATEGIE DE FOUILLE ASSUJETTIE AU PHASAGE GENERAL DES TRAVAUX**

Quoique la notion de co-activité avec les entreprises travaux publics ne fût pas clairement exprimée lors d'une réunion tenue au début de l'année 2002 avec l'aménageur Lyon Parc Auto, il apparut que, dès le départ, la construction du parc de stationnement allait emboîter le pas des travaux de fouille. Une co-activité allait, de fait, s'établir, avec les risques d'une mitoyenneté dont on pouvait craindre qu'elle n'entrave la marche du chantier archéologique.

Assujettie au phasage général de la construction du parc de stationnement (phases techniques 3, 5, 6, 8 et 9), la progression archéologique s'est faite à partir du sud vers le nord. La fouille s'est articulée en deux temps. Un temps actif où l'activité archéologique se déployait pour l'analyse des structures, le prélèvement du mobilier et l'enregistrement des vestiges. Et un temps passif au cours duquel le terrassement était intensif et l'évacuation des déblais importante.

Ce repli des archéologues devant la construction du parc a nécessité l'application d'une technique de fouille réclamant une grande rapidité d'intervention et d'analyse. Cette fouille, dite de « repli », a permis d'appréhender des ensembles archéologiques relativement limités, au détriment d'une vision plus globale du chantier et des phénomènes d'occupation qui s'y étaient déployés, qu'aurait fourni un décapage général du terrain.

En contrepartie, si le rôle des archéologues est de tenir compte des impératifs de la construction tout en conciliant les contraintes liées à l'observation archéologique, la découverte d'embarcations de plus de 18 m de long, de 5 m de large et atteignant un poids de près de 30 tonnes ne pouvait qu'avoir des implications sur le déroulement de la construction du parc de stationnement. De fait, le calendrier de la construction du parc se trouva modifié.

## **4. GESTION DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE**

Dès les premiers temps du décapage, nous avons été confrontés à l'abondance du mobilier archéologique exhumé, bien prévisible en raison de l'utilisation de la berge comme dépotoir par les riverains de toutes époques. Le ramassage exhaustif du mobilier archéologique a totalisé 1037 caisses dont la catégorie la plus importante est de loin la céramique (680 caisses). Les objets du quotidien, documents d'histoire dans la mesure où ils peuvent contribuer à la connaissance de la stratification sociale riveraine, sont au nombre de 1920 pièces.

La phase de traitement menée parallèlement à l'avancement de la fouille a permis d'établir un premier diagnostic de la chronologie et de s'acheminer progressivement vers l'idée d'une sélection des lots selon un critère de pertinence ou non et de secondarité. Ce qui a permis en outre de poser les premiers jalons du diagramme stratigraphique phasé, dont les grandes lignes ont ainsi été établies dès le début de la fouille.

La nature du Parc Saint-Georges, site de berge constituée de rejets massifs, et la décision, en dépit de la vitesse d'intervention et de l'accélération du rythme de la construction, de ne sacrifier aucun secteur pour ne pas entraîner de perte dans l'information, pouvaient mener les archéologues à un engorgement dans le traitement des données. Le traitement de l'ensemble du contenu des 1037 caisses ne pouvait s'envisager dans le cadre du temps imparti pour le rapport. Compte-tenu de la disponibilité budgétaire accordée à la phase post-fouille de cette opération et face aux énormes volumes de mobiliers recueillis, limiter les études mobiliers ne fut pas un choix facile. Mais il n'était pas envisageable de traiter 140 000 fragments de céramique dans le temps imparti, sauf à ne privilégier que le travail des céramologues. La cohérence du travail collectif commandait une autre stratégie et c'est la nature même du site archéologique, un site de berge, qui a « naturellement » dicté nos choix.

#### **4.1. Le mobilier céramique**

Le phasage général des travaux de construction du parc a contraint les archéologues à fouiller par morceaux les berges de la Saône constituées de longues strates présentant un pendage, d'ouest vers l'est, plus ou moins régulier. Ainsi, la berge de la 1<sup>ère</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a été effleurée dès la fin de l'année 2002, en phase 3, rencontrée à nouveau au début de l'année 2003, en phase 5, et son extrémité atteinte au début de l'année 2004, en phase 9. Sur un total de 53 628 tessons comptabilisés dans les couches constituant cette berge, seuls 48%, soit 17 478 fragments, correspondant aux premiers niveaux enregistrés, ont été inventoriés et ont établi la chronologie. Les contextes d'époque médiévale et gallo-romaine ont subi le même traitement. Au total, 32612 fragments de céramique antique ont été comptabilisés pour 18398 tessons inventoriés (soit 56 %). Les 121 848 fragments de céramiques médiévales et modernes ont été rassemblés pour 72 387 inventoriés (soit 59%). Cette opération qui visait à alléger le travail des céramologues apporta un gain substantiel de temps qui profita à d'autres tâches (rédaction, mises en forme de la documentation). Le lot pertinent est un lot qui est décisif pour la compréhension de la stratigraphie. Le lot non pertinent est un lot qui, tout en appartenant au même événement, n'apporte rien de plus à la connaissance de la chronologie de cet événement. Le lot secondaire ne sera jamais repris en raison de son état de fragmentation. Cependant, tant les lots non pertinents que secondaires ont été comptabilisés et examinés pour pouvoir les intégrer dans la stratigraphie. Il faut noter que la proportion de céramique résiduelle reste très minoritaire dans un contexte ayant peu souffert de perforations par des occupations incessantes comme dans le bâti. On avait à craindre, au contraire, la disparition totale de phases d'accumulation lors de violentes crues comme ce fut le cas au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### **4.2. Les prélèvements**

Face à l'abondante documentation organique recueillie dans le milieu humide que constitue une berge, on a dû effectuer, comme pour les autres disciplines, des choix drastiques pour la reconstitution du paysage végétal. Il était effectivement impossible d'engager l'exhaustivité des analyses devant l'importance de la collecte des données. Nous avons tenu à ce que les intervenants apportent leurs conclusions au sein d'ensemble où chaque aspect du paysage et les apports anthropiques soit représenté. Lorsque les prélèvements se sont retrouvés isolés, ils n'ont pas été sélectionnés pour le rapport de fouille. Ainsi les prélèvements palynologiques de la période moderne n'ont pas été retenus car ils ne pouvaient être mis en perspective avec aucune autre discipline paléo-environnementale. Pour la malacologie, les meilleurs lots prélevés sur le terrain ne figuraient pas dans les lots les mieux représentés de l'ensemble du contexte paléo-environnemental. Donc, les quantités confiées à la spécialiste ont été limitées. Cependant, ces échantillons existent et pourront faire l'objet d'études ultérieures. De fait, l'analyse palynologie a été limitée à 34 échantillons (76 sont en réserve), l'analyse malacologique a traité 21 échantillons (sur les 91 prélevés) et l'analyse carpologique a porté sur 39 prélèvements (sur 65 enregistrés). On obtient donc une tendance du paysage pour les époques considérées plus qu'une image représentative mais dont il a été possible de déduire des observations cohérentes.

#### **4.3. Les monnaies**

274 monnaies, méreaux et jetons ont été recueillis. Ce total est conséquent à Lyon puisque, à titre comparatif, l'opération archéologique de la place des Terreaux en 1991 avait livré 161 monnaies et jetons et celles des places de la République et des Célestins réunies totalisaient 245 monnaies et jetons. La réflexion concertée des intervenants a conclu à la nécessité de restreindre l'étude approfondie du numéraire aux seules monnaies apportant des données éclairantes sur l'occupation du site (monnaies découvertes dans des unités stratigraphiques ou séquences en connexions ou vierges de tout mobilier, soit 43,79 % du lot total de monnaies recueillies sur le site).

#### **4.4. Les restes fauniques**

La prise en considération de ce mobilier résulte, comme pour tous les autres témoignages archéologiques présents, de la volonté de caractériser au mieux les différentes occupations qui se sont succédé sur le site et notamment les données illustrant les activités du quotidien. Six ensembles fauniques issus de niveaux archéologiques chronologiquement et stratigraphiquement ont été retenus comme lots pertinents : 4 pour l'Antiquité gallo-romaine et 2 pour le Moyen Age.

#### **4.5. Les vestiges ligneux,**

Ils ont été bien représentés du fait de la découverte des 16 embarcations<sup>2</sup>. La période antique est assez fructueuse avec 6 épaves de grandes dimensions. La période médiévale en comptabilise 2 et la période moderne 8. Leur étude a nécessité la mise en œuvre d'une procédure d'enregistrement sur le terrain qui réponde aux impératifs de délai et à la complexité d'approche d'objets de très grandes dimensions, en particulier les épaves 4 et 7, ou très fragile comme l'épave 14. Devant la nouveauté d'une telle procédure, les deux personnes détachées de l'équipe d'intervention sur le terrain, qui ont pris en charge l'étude de ces bateaux, ont rédigé un protocole introductif à leurs études descriptives, qui retrace la méthodologie employée durant la période d'enregistrement sur le terrain. Cette méthode revêtait un caractère pionnier dans la mesure où ils ont pu développer une démarche en milieu sec adaptée à des vestiges habituellement mis au jour en milieu humide, dans un contexte subaquatique. Il était donc impératif que celle-ci fût fixée pour qu'elle serve de référentiel. Cette rédaction comprend la définition des impératifs conditionnant la stratégie de fouille des 16 épaves et la chaîne opératoire définie depuis leur découverte jusqu'à leur extraction. Il n'est pas superflu de préciser que la fouille archéologique, durant cette la procédure d'enregistrement et de démontage des bateaux se poursuivait.

Les très nombreux pieux de fondation soutenant les quais d'époque moderne ainsi que les marches d'accès au port Sablet ont fait l'objet de nombreux prélèvements pour affiner la question de leur chronologie. Nous n'avons pas pour autant procédé à leurs analyses dendrochronologiques avant de savoir ce que la fouille pouvait nous réserver. Il est clair que la découverte des embarcations constituait une priorité. L'étude d'archives pouvait renseigner sur les principales caractéristiques de l'histoire des aménagements des rives de la Saône à partir du Moyen Age.

### **5. RESTITUTION DES DONNÉES DE LA FOUILLE**

Les problèmes liés à la mise en ordre d'une documentation pour le moins abondante et à sa gestion se sont posés bien avant le dernier jour de la fouille. L'ampleur de la stratigraphie et le traitement de près de 40 000m<sup>3</sup> de sédiments explorés avaient engagé une réflexion sur le maniement et le contrôle des documents enregistrés sur le terrain et du mobilier extrait. Bien qu'on ait eu soin de ne pas alourdir inutilement cet enregistrement par le déploiement d'une micro-stratigraphie qui brouille la perception des phénomènes essentiels, le corpus documentaire de l'ensemble des données (1829 Us, près de 12 000 photographies, près de 500 relevés de chantiers et 1037 caisses de mobilier archéologique) représente une documentation dont la gestion a nécessité une certaine dose de circonspection.

#### **5.1. Le plan-stratigraphique**

Il traite de tous les phénomènes importants qui ont jalonné le champ entier de la fouille. Il est un abrégé de la totalité de l'histoire du site. Il définit les plans successifs de l'analyse archéologique et sous-entend l'organisation interne du rapport. Il a été conçu comme un sommaire. C'est le canevas de la narration stratigraphique. Le Plan-Stratigraphique est en quelque sorte le fil conducteur qui a permis aux 44 intervenants d'organiser leur commentaire autour des résultats de leurs analyses. Dans la mesure où nous avons choisi de restituer les données de la fouille par volumes thématiques, le Plan-Stratigraphique permet de réunir les vestiges (Tome I) aux arguments de leur chronologie (Tome II) et au mobilier archéologique qui y est lié (Tome V).

#### **5.2. Les sections cumulatives**

Il faut souligner que la configuration du chantier a offert l'opportunité d'observer de très grandes coupes qui ont facilité la compréhension des processus de dépôts. L'ensemble de ces relevés permet de proposer des sections cumulatives sur différents secteurs où sont synthétisées les données

---

<sup>2</sup> Il a été décidé, d'un commun accord entre l'Etat, le Grand Lyon et le Département du Rhône d'assurer la sauvegarde de trois des six embarcations gallo-romaines (épave 4, 7 et 8). C'est l'Etat et la Ville de Lyon qui ont pris en charge l'intégralité des frais de dépose et de conservation des bateaux médiévaux et modernes. L'épave 1 a été démontée pièce après pièce par l'équipe des archéologues de l'Inrap. Les épaves 10, 11, 13, 14,15 et le couvercle de l'épave 16 ont été déposés sous l'assistance du laboratoire Arc Nucléart. L'épave 6, très fragmentaire, a été remise au laboratoire de Grenoble peu après sa découverte. L'épave 9 et le fond de l'épave 16 n'ont pas été sélectionnés.

archéologiques. L'épaisseur sédimentaire de la fouille d'une dizaine de mètres et la succession des phases d'intervention archéologique assujettie à la construction du parc de stationnement ont facilité l'application du principe de la stratification cumulative. C'est un outil constitué de façon abstraite, c'est-à-dire sur la base de la documentation graphique et non sur l'observation directe. Ce principe consiste en la mise en section des informations repérées essentiellement sur des axes privilégiés qui ont été décidés à des endroits précis de la fouille. Le sens est-ouest s'est imposé de lui-même dans une fouille dont la problématique était assujettie à l'évolution d'une berge qui se développe sans cesse vers l'est au détriment de la rivière. Ces constructions stratigraphiques ont synthétisé la progression chronologique de l'histoire de l'occupation du secteur.

## **CONCLUSION**

Nous avons démontré l'application d'une stratégie constructive qui a contribué à élaborer l'agencement rationnel de l'histoire d'un sous-sol qui s'est avéré un exceptionnel champ de recherches archéologiques.

Une opération d'archéologie préventive urbaine de l'ampleur de celle du Parc Saint-Georges ne pouvait qu'être confrontée au problème de la restitution des données enregistrées au cours d'une durée ininterrompue de 18 mois sur le terrain, dans les conditions difficiles d'une intervention réalisée dans le cadre du phasage général des travaux d'un parc de stationnement souterrain. Le corollaire d'une fouille qui exploita près de 40 000 m<sup>3</sup> de sédiments d'un bord de Saône, fortement marqué par une intense activité riveraine, fut la récolte d'une masse d'informations dont le traitement réclama beaucoup de rigueur pour en régler les modalités. Devant la quantité impressionnante de mobilier archéologique prélevé et l'ampleur de la documentation enregistrée, le risque d'engorgement était réel, tant au moment du déroulement de la phase terrain que lors de la mise en forme des données. Le problème matériel, que risquait de provoquer l'amoncellement du mobilier archéologique au cours de la fouille, a été résolu par une gestion radicale conduite au quotidien, d'autant que la décision du ramassage exhaustif s'est imposé, par devoir de mémoire du sol, malgré la pression des délais impartis par la convention et le rythme de la construction du parc de stationnement. C'est l'élaboration du discours archéologique qui a guidé ces choix. Loin de privilégier l'étude exhaustive des informations recueillies qui risquait de pénaliser lourdement le temps accordé à chacune des spécialités, des choix, argumentant de façon claire la stratigraphie, ont été appliqués. Le parti retenu ne consistait pas à maximiser les résultats des différents domaines de la culture matérielle et des prélèvements paléo-environnementaux mais à isoler les séquences les plus représentatives, les plus pertinentes, sur l'ensemble du site. Il ne semble pas, au regard des informations contenues dans le Rapport Final d'Opération, que ces choix aient entravé l'agencement d'une documentation très riche tant par la couverture chronologique d'une occupation bi-millénaire que par la complémentarité des données abordées sur un milieu humide et instable, une berge de Saône.